



Conseil Municipal

du mercredi 11 août 2021

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, DEBOST Bernard, ARIS Georges, SALTON Gérard, NITART France, ZIZZO François, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, VRIGNON Bertrand, DUNAC Michèle, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, SIMON Raphaël, CHIBANI Franck, DORDE Maéva.

Procurations : Mme DUNAC Michèle à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme SOUMATI Marie-Christine à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
M. SIMON Raphaël à M. VALLAURI Jean-Claude - M. BRACCO Patrice à Mme DUQUESNE Céline
Mme NITART France à Mme SABLAYROLLES Rolande - M. CHIBANI Franck à M. DEBOST Bernard
Mme DOTTAIN Laurence à M. ZIZZO François - M. SALTON Gérard à M. LUPOTTO Gérard
Mme DORDE Maéva à Mme DUPONT Martine - M. VRIGNON Bertrand à M. BEUGNIET Pierre

Secrétaire : Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse

- 1) Récompense Baccalauréat 2021 - mention très bien : montant attribué à chaque lauréat : 150 €
- 2) Récompense Brevet 2021 - mention très bien : montant attribué à chaque lauréat : 50 €
- 3) Représentants de la commune au collège François Rabelais : M. Patrice BRACCO, suppléant, devient titulaire en remplacement de Mme Céline DUQUESNE, élue Conseillère départementale et membre d'office, Mme Kathia ANTHOINE-SAVARY est élue membre suppléante
- 4) Dénominations d'une Place et d'un passage : Place Colonel Arnaud BELTRAME au droit de la gendarmerie et Passage Suzanne TENON - BERTOGLIATI rue du Serre vers le Paillon
- 5) Dissolution du Syndicat des Paillons - SIP - Répartition entre les communes
- 6) Virement de crédits - Budget M 14 Commune
- 7) Voirie communale 2021 : montant des travaux : 112 574 € HT - subvention du département : 90 059 €
- 8) Amendes de police 2021 : montant des travaux : 31 140 € HT - subvention du département : 9 342 €
- 9) ~~Pompe à chaleur Groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry~~ : délibération retirée
- 10) Fonds de concours Communauté de communes du Pays des Paillons : 50 % de la part communale pour l'habillage des enfes et le columbarium, soit une participation respective de 9 000 € et 3 575 €
- 11) Acquisition d'un terrain Quartier Pissandrus : deux nouvelles parcelles pour l'extension du cimetière : 14 500 € ; participations demandées au conseil départemental - 28 % et Fond de concours de la Communauté de communes - 36 % soit 64 %
- 12) Don d'un terrain Quartier Le Castel : don de Mme Anne ARNULF pour la régularisation au bas de la route des tennis
- 13) Subventions aux associations : Music Passion : 2 000 € - Comité des fêtes : 2 500 € en complément de la 1^{ère} subvention également du même montant, les festivités de cette association ayant pu être organisées cet été
- 14) Subventions façades et décors : 5 000 € pour la rénovation de la façade au 02 rue du château
- 15) ~~Admission en non-valeur~~ : délibération retirée
- 16) Offres de concours : entretien du cimetière et Passage Suzanne TENON - BERTOGLIATI rue du Serre vers le Paillon
- 17) Régularisation foncière et cadastrale Route de la Russa

Les délibérations n° 09 et 15 ont été retirées - La délibération n° 17 a été rajoutée

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Monsieur le Maire et le conseil municipal présentent toutes leurs félicitations à Mme Céline DUQUESNE, Adjointe au Maire, pour sa brillante élection au Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Manifestations de l'été : Après le succès de la Fête patronale organisée par le Comité des Fêtes, monsieur le Maire invite chacun à être présent dans le respect des règles sanitaires aux événements à venir : Concerts d'orgue, Chorale de L'Escarène, Soirée estivale au profit du CCAS, exposition à la Chapelle des Pénitents Noirs, Fête de la Saint Pancrace.

Vaccinations : 8 230 vaccinations ont été effectuées au Centre de L'Escarène.

Un Centre intercommunal départemental L'Escarène - Contes a pris le relais à la Pointe de Contès (mairie annexe de Contes) :
Tél : 0805 01 66 66.

Rappel : Maison de services au public - 14, rue du Château - Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 (les jeudis et vendredi à 13H30).

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

